

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	RENAULT	127 720 - 20	CH 0677 33

Constructeur	Régie Nationale des Usines RENAULT F-92109 Boulogne-Billancourt (F)
Identification	"VF1-127 720" sur la plaquette du constructeur et devant le No du châssis

Piaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite, sur le boîtier du phare
N° du châssis	dans le compartiment du moteur, à droite, sur le logement de la suspension
Identification du moteur	"829 G7" à droite, à l'avant latéralement sur le bloc (plaquette)
Importateur principal	RENAULT (SUISSE) SA., 8105 Regensdorf
Véhicule homologué	VF1 - 127 720 B 0 000 002

Châssis	
Nombre d'essieux	2 _____ Nombre de roues 4 _____
Direction	mécanique, s.d. avec assistance hydraulique
Transmission	mécanique synchronisée
Nombre de vitesses	4 ou 5 _____ Entraînement sur roues avant
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=diapques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, limiteur selon charge, sur les roues arrière
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Contrôle 2 circuits	(par différence de pression, ou par contrôle du niveau; lampe-témoin combinée

Moteur	RENAULT	Type	829 G7
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindres	4
Refroidissement	83	Course	82
Alésage	1994	CV-impôt	10,16
Cylindrée	75	à l/min	5500
Puissance en kW ISO CV	102		
Bruit à l'arrêt	75 dB/A	à 1/min	4125 *
Silencieux	2= 510x173x103 → 71 373x210x140 < 51		
Mesure des gaz	CEE 78/665; CO 2,0 % à 800 t/min **		
Déparasitage	ECE-10; OCE, annexe B, chiffres 3-4= D		

Carrosserie	limousine
Nombre de portes	4 + 1 _____
Ceintures sécurité	Ar4 (E) _____
Cale	_____
Antivol	verrouillage de la direction

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	745	465	1210
Charge utile	120	230	350
Poids total	865	695	1560
Garantie labr.			1660
Dimens. pneus	165 SR 13	165 SR 13	(Variantes voir remarques)
Ply/bars	R / 2,3	R / 2,3	
Charge pour V max	950	950	
	180	180	

Nombre de places	1 _____ 5 _____ av _____ 2 _____ centre _____ ar _____ 3 _____
Dimensions	intérieur extérieur
Longueur	_____ 4520 _____ Empattements 2661 (2665)
Largeur	_____ 1732 _____ Essieu double av _____ ar _____
Hauteur	_____ 1438 _____ Voie av _____ 1452 _____ ar _____ 1470 _____
Porte à faux	lat. _____ Voies _____
	av _____ (974) _____ 978 _____
	ar _____ 891 _____ Braquage ø _____ g _____ 10500 _____ d _____ 10500 _____

Garantie poids remorquable avec frein	750
Garantie poids remorquable sans frein	500
Garantie poids de l'ensemble	
Poids remorquable testé	750
Vitesse maximale selon le constructeur	170 km/h
Vitesse maximale testée	_____ km/h
Charge garantie sur le toit	60 kg

Distance volant - vers l'avant du véhicule -
() = avec direction assistée.

Equipement	HCR ou CR (E)	
Feux de route	HCR ou CR (E)	
Feux de croisement	A (E)	
Feux de position	R-S1 (E)	
Feux rouges	R-S1 (E)	
Feux stop	1 (E)	
Ciognoteurs	av	ar 2a (E)
Catadioptrés	av	ar I (E)
Feux de gabarit	2 feux de brouillard AR = B (E)	
Feux complémentaires	1/ séparé	
Eclairage plaque	2/ balais	
Essuie-glace	SEIMA SHF 10 CH 5 1201 04 avec lave-glace	
Avertisseurs	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	RENAULT 127 720 - 20	
Homologation	CH 0677 33	
Carrosserie	limousine	
Places	total 5	avant 2
Poids à vide	1210	Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt 10,16
Poids total	1660	Cylindrée 1994

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, M2, IA 3,778 = 79,0 dB/A
50 km/h, M3, IA 3,778 = 75,5 dB/A
- **) Mesure des gaz : conforme selon CEE 78/665; une marque d'homologation n'est pas exigée.
- +) Variante de pneus : 185/65 SR 14 AV + AR 1000 (2,3) V-max. 180 km/h

<u>Jantes</u>	5.50 B - 13	acier, voies inchangées
	5.50 J - 13	alliage léger, marque BM, FHH 42, voies inchangées
	5.50 J - 14	alliage léger, marque AMIL, voies inchangées.

Equipement : des bavettes sont obligatoires à l'arrière.

• Lieu et date de l'homologation Lardy (F), 20. - 25.04.80

Service fédéral d'homologation

Voiture
de tourisme

RENAULT

127 720 - 20

CH 0677 33

Fiche complémentaire

I.

Complément du 14.08.81 à Berne - Ad

A partir du No du châssis : CO 000 001 (C = millésime 1982)

No du châssis : emplacement = dans le compartiment des bagages, à droite, sur la tôle du plancher, ou dans le compartiment du moteur, à droite, sur logement du ressort.

Moteur : équipé d'un allumage électronique.

Silencieux variante : 1er pot = 519 x 173 x 103 mm \varnothing 73 / 2ème pot inchangé.

Mesure du bruit selon l'OCE :

avec le véhicule en marche : 50,0 km/h, M2, iA 3,78 = 80,0 dB/A
50,0 km/h, M3, iA 3,78 = 74,5 dB/A

à l'arrêt : 75,0 dB/A à 4125 t/min.

Mesure des gaz : CE-78/665; CO = 1,3 % à 800 t/min.

Ceintures de sécurité : AR = Ar4 / B / Ar4 (E).

Complément du 12.5.82. à Lardy (F) - Gau/FR

Equipement : livrable sur demande, avec un spoiler arrière en polyurethan sur le hayon.